

Référence : C.N.222.2025.TREATIES-XVIII.10.c (Notification dépositaire)

AMENDEMENT À L'ARTICLE 124 DU STATUT DE ROME DE LA COUR
PÉNALE INTERNATIONALE

LA HAYE, 26 NOVEMBRE 2015

TIMOR-LESTE : RATIFICATION

Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, agissant en sa qualité de
dépositaire, communique :

L'action susmentionnée a été effectuée le 30 mai 2025.

Le 30 mai 2025

